

# Cheval lourd : une valorisation des surfaces agricoles de faible potentiel agronomique

## CONTEXTE

### ⊙ La 1<sup>ère</sup> région française par les effectifs

L'Aquitaine est la première région de France compte tenu de ses effectifs d'équidés. En effet, avec 30 900 têtes, le cheptel régional représente près de 9 % du cheptel national ; ce cheptel est majoritairement orienté vers les activités de loisirs de sports ou de course. Cependant, l'effectif chevaux lourds est, avec plus de 4 600 juments poulinières et 1 400 éleveurs, le premier dans l'activité au niveau national (10 % des effectifs). Très localisées dans la zone sud aquitaine (75 % des effectifs de juments), ces races lourdes produisent annuellement plus de 3 000 poulains et l'équivalent de 1 242 tonnes équivalent carcasse.

### ⊙ Des spécificités régionales

Loin d'être une activité spécialisée, la spécificité de l'élevage tient essentiellement dans les points suivants :

- élevage de plein air intégral,
- participant à l'exploitation et la valorisation des surfaces agricoles de faible potentiel agronomique (montagne des Pyrénées ou barthes inondables de l'Adour) et souvent non mécanisables,
- présent en activité de complément dans des systèmes agricoles reposant sur trois composantes : brebis laitière, vache allaitante, cheval ou maïs, élevage spécialisé (canard, porc), cheval, le cheval participe au revenu de l'agriculteur avec, en moyenne d'élevage, un poulain à mettre en marché par an pour deux juments saillies.

Au-delà de ces aspects, l'élevage du cheval donne une image forte à la région Aquitaine, à ses activités agricoles et touristiques en révélant tout le sens de la tradition, de l'histoire, de la nature préservée et de la convivialité par sa présence dans des zones les plus visitées.

### ⊙ La structuration de la filière équine

A l'heure actuelle, la production chevaline est saisonnière et essentiellement constituée de viande maigre.

Un développement de la production en volume suppose :

- d'une part des produits de qualité correspondant aux attentes des consommateurs,
- d'autre part, une garantie de l'approvisionnement, étalé, de surcroît, sur toute l'année pour répondre aux structures commerciales.

L'Union régionale Aquitaine de chevaux lourds (URACL) présente un programme d'actions visant à structurer la production de chevaux lourds autour de deux axes majeurs :

- identification et stratégie qualité,
- recherche de la valeur ajoutée et promotion d'un savoir-faire.

Ce programme permettra de renforcer et de soutenir les acteurs de la filière dans leurs missions, de protéger l'avenir des éleveurs de chevaux et la place du cheval aux côtés des autres productions agricoles utilisatrices d'espace.

## ORIENTATIONS 2000-2006

### ⊙ Identification qualité et mise en place de la charte des bonnes pratiques de l'élevage du cheval lourd

Point de départ de toute action qualité, la charte confirme l'adhésion de l'éleveur au projet de filière.

- Identification de la production, au-delà des animaux de race et d'élevage. Restructuration du cheptel de souche, accompagnement des éleveurs pour améliorer la qualité du cheptel de souche.
- Sanitaire : accompagner les éleveurs et les inciter à s'engager dans une démarche de meilleure connaissance des préjudices et de la maîtrise du parasitisme.
- Equipements : la restructuration du cheptel engagée dans la voie de l'augmentation de la taille des troupeaux et, finalement, la fréquence plus réduite du contact avec l'homme rendent tout à fait indispensable la généralisation d'équipements minimum.

### ⊙ Mise en place d'un circuit contractualisé amont-aval «poulain-cheval de boucherie»

- Mise en œuvre d'une marque collective «Viande de cheval d'Aquitaine».
- Organisation de la production :
  - planification de la mise en marché d'un produit homogène à des conditions constantes,
  - adapter le produit maigre à une demande spécifique d'un produit de boucherie,
  - mécanismes de régulation des marges.
- Animation-développement :
  - expérimentation-références : nécessité de disposer de données fiables, comparatives, produisant des critères de référence,
  - animation technico-commerciale,
  - diversification de l'élevage.

### ⊙ Animation du programme par l'URACL